

ÉDUCATION POPULAIRE ET NUMÉRIQUE

//

**Trouver le juste
équilibre entre
pertinence,
transformation
et résistance**

**Éducation populaire
et numérique**

//

**Trouver le juste équilibre
entre pertinence,
transformation et résistance**

©PAC éditions
Rue Lambert Crickx 5
1070 Bruxelles
Tél. : 02/545 79 11
Fax : 02/545 79 29
Courriel : editions@intrapac.be
Dépôt légal : D/2017/8120/2
ISBN : 978-2-930524-53-5

Éditrice responsable

Dominique Surleau

Président de PAC

Gilles Doutrelepon

Coordination de la publication

Sabine Beaucamp : 02/545 77 65

Commandes

Nathalie Misson
editions@intrapac.be
Tél. : 02/545 79 18

Graphisme

Vanya Michel et
Emmanuel Troestler

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.
Toute reproduction ou adaptation d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, ne peut se faire qu'avec l'autorisation de Présence et Action Culturelles

Les « Cahiers de l'Éducation permanente » sont édités par Présence et Action Culturelles (PAC) avec le soutien du Service de l'Éducation permanente du ministère de la Culture de la Fédération Wallonie Bruxelles, du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale.

Prix du numéro : 5 € (frais d'envoi non compris) à verser au compte BE84 8777 9458 0159 de PAC-éditions, rue Lambert Crickx 5 1070 Bruxelles.

Conditions d'abonnement : 2 publications par an + 4 numéros offerts du magazine « Agir par la Culture » au prix de 16 € frais de port compris.

ÉDUCATION POPULAIRE ET NUMÉRIQUE

//

**Trouver le juste
équilibre entre
pertinence,
transformation
et résistance**



6

PRÉFACE

**La transition numérique :
quels enjeux ?**

Jean Cornil et Dominique Surleau

12

**La technologie modifie-t-elle
vraiment la communication
des mouvements sociaux ? //**

Julien Dohet

21

**Le web, outil ambivalent
de l'éducation populaire //**

Baptiste Champion

30

**Transition numérique : quels
enjeux pour le secteur associatif
et l'éducation permanente ? //**

Jean-Luc Manise

36

**État des lieux des usages du
numérique dans les associations //**

Cécile Bazin et Claire Dubien

45

**L'impact du numérique sur les
modèles associatifs : quel champ
des possibles ? //** Marie Jouhault

53

**Le numérique au service du projet
associatif //** Pauline Bégrand et

Ahmed El Khadiri

58

**Un outil libre pour les écrivains
publics // Anne-Lise Cydzik et
Emmanuel Marseille**

71

**Éducation populaire et Cultures
libres- Hypothèses et perspectives //**
Emmanuel Vergès

84

**Infrastructure numérique et
communs // Hervé Le Crosnier**

95

**Intersectionnalité et genre face
aux inégalités numériques :
repères critiques à destination
de l'éducation permanente //**
Nicolas Marion

113

**Régulation des usages
d'internet au sein des familles
en Fédération Wallonie Bruxelles –
Enjeux d'éducation permanente //**
Anne-Rose Gillard

129

**Les NTIC pour les microprojets
de développement : situation
et enjeux // Martin Noblecourt**

148

CONCLUSION

**Entre éducation populaire
et numérique : une alchimie
novatrice? //**

Sabine Beaucamp et Jean Cornil

M
A
I
R
E

Le web, outil ambivalent de l'éducation populaire

Baptiste Campion

Chargé de cours à l'IHECS (Institut des
Hautes Études des Communications
Sociales/Éducation aux médias) -
Chargé de cours invité à l'UCL

L'éducation populaire est une tradition ancienne et organisée entretenant des liens étroits avec les évolutions médiatiques. Comme le souligne Nathalie Boucher-Petrovic (2009), ses militants sont souvent considérés comme des pionniers dans l'utilisation et l'appropriation des médias, notamment parce que la presse a historiquement fait l'objet d'une partie de ses combats (liberté de presse, question de l'accès aux « grands médias », critique des médias, utilisation de médias associatifs comme vecteurs d'éducation). Mais, ajoute-t-elle, cette relation est ambivalente dans la mesure où les médias de masse traditionnels restent « insaisissables » pour beaucoup de militants de l'éducation populaire qui les jugent trop orientés (ou orientés vers le spectaculaire), et dans la mesure où leur accès est limité par les contraintes de format et de « fabrication » (Boucher-Petrovic, 2009, p. 107-108).

L'explosion des médias numériques bouleverse le paysage médiatique et ses acteurs, et offre beaucoup d'opportunités au monde militant. L'internet grand public porte en lui de nombreuses potentialités de dépassement de ce cadre médiatique tout en s'inscrivant dans la continuité du mouvement social : d'une part, il permet de rassembler de larges communautés de militants, sympathisants et publics sur des projets collaboratifs et de proximité ; d'autre part il permet, dans une certaine mesure, de s'affranchir des cadres et contraintes des grands médias en développant la prise de parole indépendante et en maîtrisant à des coûts raisonnables l'ensemble de la chaîne de production, jusqu'à la diffusion. Toutefois, derrière cette façade consensuelle, les représentations, positionnements et pratiques par rapport au numérique restent très divers¹ et une nécessité pour les acteurs de se confronter à des enjeux contradictoires. Dans cet article, nous proposons de prendre du recul et mettre en perspective les axes sur lesquels l'éducation populaire devrait interroger ces évolutions.

1. C'est l'objet principal de l'article de Nathalie Boucher-Petrovic (2009) cité plus haut. Le lecteur s'y référera donc

avec intérêt pour une sorte de « cartographie » des discours militants sur le numérique.

Inclusion et exclusion

Une première difficulté du numérique tient à ce que nombre d'acteurs politiques et sociaux ont appelé la « fracture numérique », c'est-à-dire le fossé qui sépare ceux qui ont accès aux outils numériques de ceux qui en sont exclus. Par définition, l'éducation populaire s'adresse à tout le monde, et surtout aux publics se situant en-dehors des réseaux traditionnels et les difficultés d'accès posés par le numérique (son équipement, son coût, les compétences qu'il requiert) ont toujours constitué un problème pour ses acteurs. Si avec le développement de l'internet mobile et de formules d'abonnement plus accessibles financièrement (qui permettent de s'émanciper de la possession d'un ordinateur) l'exclusion sur des bases économiques et techniques est moins prégnante qu'au tournant des années 2000, de nombreux travaux montrent que les fractures, nommées « de compétence », « d'usage » ou « de génération » (selon les approches et leur focus), sont toujours bien réelles. En face, les jeunes, les diplômés et autres « inclus » ont plus ou moins largement intégré ces outils et leurs usages dans leurs pratiques professionnelles, personnelles et militantes. L'enjeu pour le mouvement social et populaire comme pour les associations est de parvenir à se situer entre ces deux contraintes nécessaires mais potentiellement contradictoires, dans des modèles où les pratiques des uns ne contribuent pas à les isoler des autres.

Mobilisations et démobilisations numériques

Un autre enjeu important du numérique est la manière dont il reconfigure – certains parleront même de déstructuration – l'action collective qui caractérise l'éducation populaire comme les mouvements associatif et syndical. Si internet offre une grande facilité d'action et de mobilisation de publics variés, il transforme aussi les profils de militance et d'implication. Ceux que Fabien Granjon nomme les « néo-militants » organisés en réseau se caractérisent en effet par un engagement plus ciblé, plus individuel mais articulé aux autres, dans une logique

mouvante, à la limite en perpétuelle reconfiguration : « ce qui compte avant tout pour le “néo-militant”, c'est de s'inscrire non plus au sein d'une organisation idéologique clairement identifiée mais plutôt de générer des projets ou de s'intégrer à des projets initiés par d'autres et d'exploiter toutes les connexions susceptibles de s'avérer à cet égard utiles » (Granjon, 2002, p. 11). Alors que le numérique offre des possibilités inégalées de mise en réseau et de travail collaboratif, il s'accompagne paradoxalement d'une possible dilution de l'investissement dans la multiplicité des causes, des réseaux d'action et la standardisation des modes d'action liés aux plateformes (toute la difficulté d'articuler « clic » et engagement). En outre, les réseaux sociaux numériques rendent possibles des formes d'action individuelles permettant de nourrir l'illusion d'un possible affranchissement des organisations collectives, notamment à travers le phénomène que Benjamin Loveluck (2016) nomme le « vigilantisme numérique », c'est-à-dire des démarches spontanées de dénonciation publique, purement individuelles ou plus concertées, au caractère formatif, militant voire punitif. Dans ce contexte, outre la dispersion de leurs militants et publics potentiels, les structures associatives doivent faire face à un univers médiatique de plus en plus dense, de plus en plus confus, dans lequel il est très facile de publier mais beaucoup plus difficile de se faire entendre. Se pose alors la question de la finalité/de la singularité des espaces numériques associatifs ou d'éducation permanente dans un univers où potentiellement tout ou presque est médiatisé instantanément, de l'actualité au débat public sur tous les sujets (variété de forums et pages thématiques) en passant par les épisodes de la vie familiale (mise en récit des épisodes marquants sur les réseaux sociaux), les déplacements (la plupart des plateformes permettant maintenant un « check-in » automatique permettant de signaler ses déplacements à son réseau) ou la pratique sportive amateur (pensons à la mode des applications de course à pied), le tout étant parfois non hiérarchisé voire mélangé dans une confusion certaine.

Le numérique brouilleur de positionnement

Au-delà de la question de la visibilité, se pose surtout la question du positionnement. Là où l'univers « pré-numérique » avait pour effet de cloisonner, dans une certaine mesure, chaque institution à une sphère plus ou moins clairement définie, le numérique autorise le secteur associatif à revendiquer une place et une audience potentiellement équivalentes à celles de ces institutions traditionnelles. Est-ce à dire que le numérique permet au secteur associatif de s'imposer comme équivalent à un média d'information, une institution ou une université? Ou même de les contester sur leurs propres terrains? En rendant possible le partage ou la collecte de données et de compétence d'interprétation d'une part, en permettant leur publication large d'autre part, le web voit se multiplier les initiatives d'expertise associative ou citoyenne. Pour le meilleur et pour le pire, car ce qui est un outil de démocratisation des savoirs et de leurs implications politiques peut aussi être en même temps la cause de leur marginalisation. Comment être crédible hors des circuits institutionnels de validation, et dans un contexte où n'importe quel adolescent complotiste peut proposer et diffuser les thèses les plus délirantes depuis sa chambre? Comment ne pas sombrer dans d'interminables querelles de légitimité?

Quel(s) rapport(s) doivent entretenir associations, institutions et citoyens dans l'espace numérique, et selon quels modes d'organisation et d'articulation de ces prises de parole? Il ne s'agit pas de défendre ici l'idée selon laquelle il y aurait un modèle unique à adopter impérativement par tous les acteurs du secteur quels que soient leurs objets et combats, mais de mettre en évidence le fait que le numérique et la présence de l'éducation populaire dans les espaces numériques imposent aux associations de réfléchir à cette question et à leur positionnement « énonciatif » de manière plus aigüe, et de définir leurs propres procédures standard de qualité. Dans le cas contraire, le risque est celui d'alimenter une certaine confusion (envers les publics et dans la société en général), mais également d'être

inaudible des institutions avec lesquelles elles sont nécessairement en relation, du fait de ce flou énonciatif (pensons à la manière dont sont portées certaines revendications liées aux sciences et techno-sciences²).

Les cadres socio-techniques, leurs possibilités et leurs limites

Le développement numérique du secteur associatif pose aussi la question des cadres socio-techniques dans lesquels il se fait. Un grand nombre des outils numériques à même de soutenir de façon simple et accessible la collaboration, la mise en réseau et la publication en ligne appartiennent paradoxalement à de grandes multinationales géantes de l'internet comme les fameux « GAFAs³ ». Mais au-delà des questions d'indépendance (économique ou des données, notamment) fréquemment posées, il est indispensable d'envisager les modalités de collaboration et d'interaction proposées. Un média numérique n'est pas automatiquement « meilleur » ou plus adapté à l'associatif parce qu'il est « libre » : il convient de l'envisager plus globalement. D'une part, le choix d'outils numériques revient souvent à s'inscrire dans un écosystème (ce qui est compatible ou non, avec qui il est possible d'interagir, à quelles conditions), d'autre part chaque outil implique ses propres possibilités et impossibilités – ce que l'on nomme ses affordances⁴. Nous mentionnons à titre

2. Pensons aux nombreux sites consacrés au réchauffement climatique, aux perturbateurs endocriniens, aux OGM, au nucléaire, etc. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur les combats (du reste, très divers) menés par ces acteurs, mais de citer ces exemples pour illustrer la manière dont un positionnement énonciatif ambigu peut nuire à la cause défendue. Par exemple, si la mise en avant de risques sanitaires impliqués par des substances biochimiques est un combat qui rentre dans la « raison sociale » de nombreux acteurs associatifs, certains prétendent « faire science » sur leur site/blog (à égalité voire à la

place des experts), au risque d'être catalogués comme de simples activistes extrémistes ou conspirationnistes du fait de l'incapacité de penser de manière cohérente et constructive leur parole sur ces questions dans l'espace public numérique.

3. Acronyme de Google, Apple, Facebook et Amazon.

4. Adaptation française d'un terme anglais dérivé du verbe *to afford* (qui rend possible, qui offre) et employé en psychologie pour désigner les caractéristiques des objets qui poussent à agir ou permettent l'action (Gibson, 1977).

d'exemple les plateformes permettant l'interaction (forums, espaces de commentaires, réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter). En fonction de leur nature technique, de la manière dont elles sont conçues ou de leurs règles de fonctionnement, c'est-à-dire concrètement en fonction de la nécessité ou non de s'y inscrire, de la possibilité de donner des précisions à propos de soi, des modalités de référencement et de citation dans les exemples, etc., les échanges prendront des tournures potentiellement différentes et permettront d'arriver à des résultats différents : discussion sans fin et cristallisation des positions, synthèse possible ou évaluée et acceptée par les participants, propositions à défendre à l'extérieur de la « communauté » et ainsi de suite (voir p.ex ce que dit Campion, 2016 des possibilités de différentes plateformes utilisées par des internautes débattant du réchauffement climatique).

C'est pour l'éducation populaire un enjeu majeur, celle-ci se situant par essence entre les innovations socio-techniques développées dans la société dans laquelle elle évolue (et qu'elle accompagne, nécessairement), qui sont dans une certaine mesure prescrites (par les cadres techniques, par les modes et injonction sociales) et les usages innovants que le mouvement cherche parfois à inventer, développer et porter (en lien avec les objectifs sociaux et militants des acteurs).

Interroger l'univers numérique comme terrain pour l'éducation populaire

Ces questions envisagent le numérique comme un adjuvant (ou un opposant) potentiel au renforcement de l'éducation populaire : permet-il de soutenir, renforcer et promouvoir ses projets et causes, de mobiliser ses partenaires et atteindre plus efficacement ses militants et publics, etc. ? Ces questions sont cruciales mais elles masquent potentiellement un enjeu supplémentaire essentiel pour le secteur. Au-delà de cette dimension instrumentale du numérique, il semble important que les militants et associations s'emparent aussi du numérique comme d'un enjeu à part entière de l'éducation populaire : comment passer

de l'éducation populaire *par* (ou *avec*) le numérique à une éducation populaire *au* numérique? Tout comme les mouvements d'éducation populaire ont tenu un rôle important dans l'appropriation et la critique de la culture médiatique de masse au 20^e siècle, ce secteur pourrait jouer (et, dans une certaine mesure, joue déjà) un rôle dans l'appropriation et la critique de la culture numérique au 21^e siècle. Dans un contexte économique, culturel et d'usage largement structuré par les choix stratégiques des géants de l'internet, le numérique en tant qu'enjeu d'actions de l'éducation populaire reste encore peu exploré et peu investi par le mouvement associatif, en-dehors de quelques opérateurs « de niche », alors même que celui-ci a très massivement investi les réseaux. Au-delà du (nécessaire) regard réflexif que le secteur peut poser sur ses propres besoins et pratiques numériques, il s'agit d'envisager la manière dont l'éducation populaire peut apporter des réponses aux problèmes, nombreux et documentés, posés par le numérique dans l'espace social. Éducation aux médias, promotion des usages innovants des TIC, développement de modèles sociaux et économiques alternatifs en ligne, promotion des logiciels libres, développement de logiques d'inclusion intergénérationnelles sont des exemples d'axes de développement de nature à ancrer l'éducation administrative dans le champ du numérique.

Conclusion : intégrer les enjeux du numérique dans les champs d'action de l'éducation populaire

Si on prend du recul par rapport aux différents constats faits ci-dessus, on peut mettre en avant les trois axes stratégiques qui devraient probablement structurer la manière dont l'éducation populaire doit continuer à investir le champ numérique.

Premièrement, l'éducation populaire gagnerait à poursuivre son travail d'exploration des nouvelles pratiques, en se centrant sur le développement d'outils et/ou d'usages adaptés à ses objectifs. Il ne s'agit plus de se demander si le numérique est quelque chose de positif ou de négatif pour le mouvement

associatif, mais en partant du constat que le numérique est une réalité qui ne cesse de se développer, de continuer à structurer des pratiques numériques propres au secteur.

Deuxièmement, l'éducation populaire est porteuse de revendications et valeurs dans l'espace social au sens large, c'est-à-dire susceptible d'impliquer le politique, la science, le rapport au savoir, à autrui, etc. Le numérique impose au secteur de (re)penser les registres de parole et de légitimité revendiqués en ligne, la facilité de publication numérique au risque sinon de favoriser une parole confuse et de ce fait, contreproductive.

Troisièmement, enfin, il s'agit de construire le numérique comme objet et terrain d'éducation à part entière. L'univers numérique fait aujourd'hui pleinement partie de l'espace social et doit, à ce titre, faire partie des objets mêmes de l'éducation populaire, pour renforcer l'autonomie critique de ses publics dans une démarche d'éducation populaire aux médias (numériques).

Références bibliographiques

- Boucher-Petrovic, N. (2009). La société de l'information « appropriée » par l'éducation populaire: une tradition en question. *Tic & société*, (Vol. 2, n° 2). <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.528>
- Campion, B. (2016). Dynamiques de construction et instrumentalisation de la légitimité dans les débats en ligne relatifs au réchauffement climatique. *Questions de communication*, 30, 159-180.
- Gibson, J. J. (1977). The Theory of Affordances. In R. Shaw & J. Bransford (Eds.), *Perceiving, Acting, and Knowing. Toward an Ecological Psychology*. Hoboken (NJ): John Wiley & Son Inc.
- Granjon, F. (2002). Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme. *Le Mouvement Social*, 200(3), 11. <https://doi.org/10.3917/lms.200.0011>
- Loveluck, B. (2016). Le vigilantisme numérique, entre dénonciation et sanction: Auto-justice en ligne et agencements de la visibilité. *Politix*, 115(3), 127-153. <https://doi.org/10.3917/pox.115.0127>

